

FICHE KEZAKO

Mieux intégrer la culture
à l'accompagnement social



Fédération
des acteurs de
la solidarité

« La culture nous tient debout et nous permet d'aller vers les autres. »

Cette phrase résume une définition de la culture proposée par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) dans son plaidoyer culture. Ainsi, « la culture » signifie le droit de participer à la vie culturelle du territoire et le droit de vivre ses propres cultures. Ceci apparaît comme une dimension fondamentale de l'émancipation personnelle, sociale et citoyenne.

Cette fiche vise à développer ces différentes questions et donner des outils et repères aux intervenant·es sociaux·ales souhaitant intégrer les dimensions culturelles à l'accompagnement social.

Les impacts de la culture et des droits culturels

Intégrer une dimension culturelle à l'accompagnement social présente de nombreux intérêts, pour les personnes concernées mais aussi pour les équipes sociales et l'écosystème dans lequel elles évoluent.

Pour les personnes concernées

Partager des moments conviviaux

L'intégration des droits culturels permet de développer le vivre ensemble, rompre l'isolement, créer de la cohésion et reconstruire du lien social. « *Cela m'a permis de me dévoiler, d'apprécier la vie en communauté, d'être plus ouvert et moins dans mon coin caché* », Patrick, accompagné au CHRS Le Teil Diaconat dans la Drôme.

Apprendre sur soi et sur les autres

Les pratiques culturelles constituent des enrichissements pour les personnes et une ouverture sur l'autre et sur le monde. Elles développent l'imaginaire et la créativité, favorisent la mobilité psychique et physique tout en développant de nombreuses compétences.

Valoriser son image et améliorer son estime de soi

La participation à la vie culturelle, le contact avec les œuvres, l'expression créative et la reconnaissance de toutes les cultures permettent de se reconnaître comme appartenant à un même groupe humain, tout en ayant la possibilité d'exprimer son identité propre. « *Ça m'a permis de me libérer de moi-même de ma timidité, de me débloquer* », Jean-Luc, accompagné par la pension de famille SOLIHA de Valence.



Pour les équipes sociales

Soutenir une relation différente avec les personnes concernées

Les pratiques culturelles permettent de faire un pas de côté sur sa pratique, d'être dans un rapport d'horizontalité et de nouer des liens différents. « *On crée des choses qu'on n'arrive pas à créer dans un bureau* », Angéline, travailleuse sociale chez SOLIHA pour des pensions de famille dans la Drôme.

Redonner du sens aux métiers de l'intervention sociale

Sortir du bureau, rencontrer des partenaires, co-construire avec les personnes des projets stimulant l'imagination et le lien social et permettant de se projeter dans un avenir positif. Les pratiques artistiques réenchangent le travail social : ce sont des espaces de liberté et de plaisir.

Les droits culturels créent des cercles vertueux à l'échelle locale

Ouvrir sa structure

Les projets culturels peuvent être des occasions d'ouvrir les murs de sa structure (vernissage d'exposition, spectacle, atelier ou tout moment festif et convivial) et ainsi rencontrer de possibles futurs bénévoles ou partenaires (centres sociaux, clubs sportifs, bibliothèques...).

Changer le regard

Plus généralement, les projets culturels et leur résonance, ont un impact positif sur les personnes accompagnées et la société, ce qui contribue à faire évoluer les regards et déstigmatiser les personnes en situation de précarité.



En savoir +

▣ Vidéo Témoignages FAS - Regards croisés sur l'impact de la culture dans l'accompagnement - Fédération des acteurs de la solidarité (federationsolidarite.org)

Monter un projet culturel, les grands principes d'une action réussie

Aller vers et faire ensemble

Favoriser la participation des personnes est une des clés d'une bonne intégration des droits culturels dans l'accompagnement social.

Aller Vers

Les publics en difficulté ont peu accès à l'offre culturelle, pour des raisons financières mais aussi sociales : crainte de l'inconnu, de ne pas comprendre, de ne pas avoir les codes des lieux culturels, du regard de l'autre, ... Il importe donc d'aller vers les personnes pour qu'elles se sentent légitimes à participer à la vie culturelle du territoire, mais aussi d'exprimer leurs cultures.

Construire avec les personnes

Construire avec les personnes, c'est élaborer des projets fondés sur leurs envies. Une pièce de théâtre ? Un match de foot ? Un concert hard rock ? Une séance de ciné ? Un repas convivial ? L'important est que cela ait du sens pour les personnes concernées. Pour cela, les projets peuvent être élaborés à partir des forces et des compétences des personnes accueillies en s'appuyant sur leurs nombreux talents. Co-élaboration, co-réalisation, co-évaluation : il est important que les personnes accueillies soient présentes tout au long du processus. Une telle démarche favorisera la participation aux activités et enrichira le contenu du projet.



Accompagner les personnes du statut de spectateur·rice à celui d'acteur·rice et d'auteur·e

S'il peut être très enrichissant d'assister à une représentation culturelle ou sportive, la mise en situation permet de renforcer considérablement le pouvoir d'agir des personnes. Faire, être acteur·rice, permet de mieux s'approprier, de comprendre, d'apprécier une pratique artistique. Ces ateliers peuvent être l'occasion d'engager chacun·e dans un processus de création et de reconnaissance de ses propres connaissances et compétences.



Astuce !

Pour impliquer les personnes, vous pouvez mettre en place les actions suivantes

Proposer des espaces d'expression collectifs et individuels

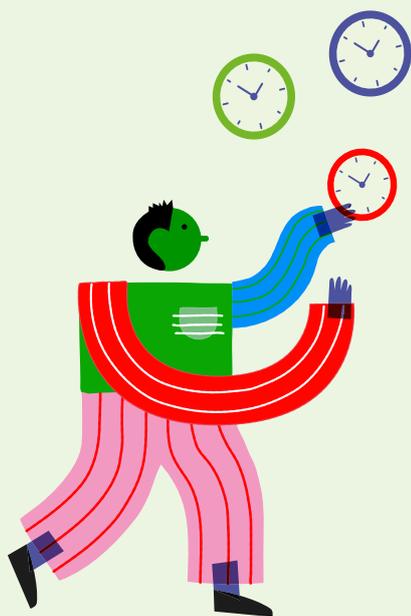
Le Conseil de vie sociale, un café culture, une boîte à idées, un conseil régional des personnes accueillies (CRPA), un « sondage » dans la structure, un cours de français régulier dédié aux droits culturels, une session informatique dédiée à la recherche de bons plans culture, etc.

Inviter un·e artiste ou un·e professionnel·le de la culture au sein de la structure

Présenter la programmation, présenter la démarche artistique, répondre aux questions, démystifier le rôle de l'artiste, développer des activités hors les murs : faire venir une œuvre, projeter un film ou encore animer un atelier de pratique artistique.

Ouvrir les portes d'une structure culturelle

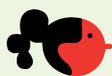
Faire voir l'envers du décor (voir les coulisses, expliquer le fonctionnement d'un lieu, rencontrer les différents corps de métier, etc.), faciliter l'accès à des répétitions ouvertes, et surtout encourager les échanges avant ou après une sortie culturelle autour d'un temps convivial.



Dégager du temps

Il est nécessaire de créer un climat de confiance et d'échange pour évoquer la dimension culturelle de la vie des personnes.

Pour faire émerger des envies, pour créer des partenariats, pour co-construire un projet, il est nécessaire de consacrer du temps à la démarche culturelle.



Astuce !

Pour soulager les intervenant·es sociaux·les,

Certaines associations ont fait le choix de donner à un·e ou des membres de l'équipe un rôle particulier : référent·e culture, animateur·rice socioculturel·le ou encore coordinateur·rice socioculturel·le. C'est le cas de l'association L'Etape à Nantes ! [fiches culture](#)

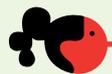
Les bénévoles et volontaires en Service Civique peuvent être également de forts appuis pour mener des actions de qualité.

Travailler en équipe : valoriser la culture comme outil d'accompagnement social

Travailler la dimension culturelle dans l'accompagnement peut parfois apparaître comme non prioritaire pour les personnes concernées mais aussi pour certains collègues ou partenaires. Il est utile de bien aborder, en équipe, l'importance de l'action culturelle dans l'accompagnement social global afin de dépasser cela.

Afin de donner de la légitimité à l'action culturelle au sein d'une structure, il est important que :

- / L'ensemble de l'équipe soit impliqué dans la démarche, y compris la direction. Les échanges entre différents corps de métiers et logiques professionnelles sont une force.
- / Son impact sur les personnes, sur l'équipe ou sur l'environnement local soit valorisé.



Astuce !

Pour construire collectivement les projets

Vous pouvez instaurer un temps dédié aux actions culturelles ou animations lors des réunions d'équipe :

partager les impacts observés sur les personnes, soulever des points d'attention, et oser partager les « pépites » vécues lors des projets (un sourire, une anecdote, ...).

Pensez à présenter le projet à toutes et tous :

lors d'un goûter de présentation, une représentation au sein de la structure, un bilan de l'action menée, etc.

La force du réseau

Une dernière clé est de s'entourer de forces extérieures en s'alliant aux acteur·rices culturel·les qui pourront offrir différents types de soutiens et ouvrir le champ des possibles.

S'inscrire dans des dynamiques de coopération entre secteur culturel et secteur social

S'appuyer sur le secteur culturel du territoire est une manière efficace de faire émerger des projets inédits, mutuellement enrichissants et durables. Dans certains territoires, acteur·rices sociaux·les et culturel·les se rencontrent régulièrement pour échanger sur les enjeux et perspectives communes.

Exemple

La ville d'Angers s'est dotée d'une charte Culture et Solidarité qui a fêté son 25^e anniversaire en 2024. Ce dispositif propose des activités culturelles et artistiques aux personnes en situation de précarité à très bas prix, par la mise en lien des acteur·rices sociaux·les et culturel·les de la ville.



Astuce !

Pensez à cartographier

Les partenaires culturel·les pouvant être une ressource pour votre structure : centres sociaux, bibliothèques, clubs sportifs, associations de quartier, associations d'éducation populaire, théâtres, musées, scènes musicales actuelles, collectifs d'artistes etc.

Appuyez-vous sur des entreprises pouvant vous soutenir dans l'acquisition du matériel nécessaire à vos projets :

les magasins de matériels culturels, artistiques, sportifs ou de bricolage sont parfois intéressés pour collaborer avec les structures sociales (dons de matériel, mécénat de compétence, organisation de Journées Solidarité Entreprise).

S'appuyer sur des propositions gratuites

Des possibilités de gratuité existent pour accéder à l'offre culturelle :

/ La majorité des structures culturelles proposent la gratuité ou des tarifs réduits pour les demandeur·euses d'emplois ou allocataires du RSA. Certains lieux acceptent aussi l'attestation d'hébergement comme justificatif.

/ Il est aussi possible de monter des conventions avec certains acteurs·rices culturel·les du territoire pour obtenir des places gratuites.

Dans un certain nombre de départements le réseau Cultures du Cœur, via son service de billetterie dédié aux adhérent·es, donne accès à de nombreuses places de spectacles, de manifestations culturelles et sportives, de musées.

En outre, beaucoup de projets culturels peuvent avoir lieu sans déployer des moyens importants (ateliers cuisine, club de lecture, temps d'expression artistique etc.).



Astuce !

De nombreuses structures culturelles

▣ (les scènes de musiques actuelles, les scènes nationales) ont pour mission de développer des actions de médiation culturelle, notamment auprès des publics en difficulté. Appuyez-vous sur elles pour mener des projets !

Dégager des moyens financiers

De telles actions peuvent nécessiter des moyens financiers. Des possibilités de financement existent, notamment de la part des collectivités territoriales et de mécènes privés. N'hésitez pas à contacter les directions culturelles au sein des **régions**, des **départements**, des **communes** ou **intercommunalités**.

NB : pour être financé par une collectivité territoriale, il faut que l'action soit ancrée dans le territoire avec des acteur·rices culturel·les et sociaux·les.

Il est aussi possible de se tourner vers le ministère de la Culture. **Les Directions Régionales de l'Action Culturelle (DRAC)** peuvent financer des actions culturelles, via des appels à projets :

« Culture et lien social », destiné aux acteur·rices de la politique de la ville et des quartiers populaires,

« Culture Santé », pouvant notamment bénéficier au champ médicosocial,

« Culture Justice » pour les personnes sous-main de justice.

Même si votre projet ne remplit pas les critères de l'appel à projet, n'hésitez pas à contacter la DRAC, qui pourra peut-être vous proposer d'autres possibilités de financement.

NB : pour être financé par la DRAC, il faut généralement être accompagné d'un·e artiste ou d'une structure culturelle.



Quelques actions inspirantes

Intégrer une dimension culturelle à l'accompagnement social ne nécessite pas forcément de grands moyens, cela peut aussi passer par la mise en place d'actions simples :

/ Prendre l'habitude de parler culture lors d'entretiens individuels ou organiser des temps collectifs comme des café culture ou des permanences culturelles.

/ Installer une petite bibliothèque dans la structure d'accueil. Vous pouvez récupérer de nombreux livres auprès des structures d'Emmaüs partout en France ou bénéficier d'un accompagnement avec Bibliothèques Sans Frontières. Par ailleurs chaque année la Fédération des acteurs de la solidarité met à

disposition de ses adhérent·es un certain nombre de chèques-lire via le ministère de la Culture. Vous pouvez profiter de la Nuit de la lecture tous les ans en janvier pour organiser une animation spécifique avec une bibliothèque ou une librairie en bénéficiant de chèques-lire.

/ Proposer des sorties simples à mettre en place comme une balade en forêt ou une sortie pêche.

/ Ressources :
▣ [de nombreux exemples de projets culturels mis en place dans des structures sociales.](#)



Ressources

Pour se former

Mener un projet culturel dans une structure sociale ne s'improvise pas, cela implique d'avoir des compétences spécifiques qui doivent pouvoir être apprises dans le cadre de la formation continue et initiale des intervenant-es sociaux-les. Plusieurs acteur-rices proposent des formations en ce sens, soit de manière localisée soit au niveau national.

Voir les pistes de formation sur le site de la FAS

☒ www.federationsolidarite.org/nos-actions/culture-s-loisirs-sports-vacances-outils-de-formation-et-de-recrutement/

Pour se documenter et identifier des acteur-ices « repères »

Il existe différentes ressources que vous pouvez consulter pour aller plus loin : la FAS met à disposition un ensemble de ressources pour vous alimenter sur la question.

Consulter le site

☒ www.federationsolidarite.org/nos-actions/culture-s-loisirs-sports-vacances-ressources-fas-pour-vous-alimenter-sur-la-question/

Ou encore via d'autres acteur-ices :

Cultures du Cœur, réseau national spécialiste et expert de la médiation culturelle dans

le champ social qui permet aux personnes en situation de précarité d'accéder aux pratiques culturelles.

Voir les ressources disponibles

☒ www.culturesducoeur.org/Observatoire/Index

Les « Petits Débrouillards » sont un réseau national d'éducation populaire par la culture scientifique qui agit auprès des enfants et des jeunes par le biais d'animations autour de l'éducation au numérique, à la transition écologique et au vivre ensemble.

Consulter le site

☒ www.lespetitsdebrouillards.org

Le programme Respirations : l'ambition du programme est de déployer à une échelle nationale le rôle de la culture, des sciences, du sport et des loisirs au service de l'action sociale, et réaffirmer que l'accès aux pratiques culturelles est un droit fondamental dans cette période d'augmentation de la pauvreté et de crise du travail social.

Consulter le site

☒ www.respirations.org

Pour connaître les repères légaux

La participation à la vie culturelle est un **droit fondamental**, reconnu dans de nombreux textes, notamment, dans la **déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (1946)** : « *Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de*

participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. »

La FAS, dans son plaidoyer Culture affirme reconnaître la **déclaration de Fribourg**, qui a consacré la notion de **droits culturels** en 2007.

Outils financiers

Vous pouvez trouver des pistes de financements sur le site internet de la FAS :

Le fonds initiatives locales contre l'exclusion, né d'un partenariat avec la Fondation JM Bruneau et la FAS

Voir le FILE

☒ www.federationsolidarite.org/appels-a-projets-de-la-federation/file/

Le dispositif Vacances pour tou.te.s qui permet de co-financer les projets de vacances individuels ou collectifs.

Voir le dispositif

☒ www.federationsolidarite.org/innovations-et-services/services/vacances-pour-tou-te-s/

Mais aussi des pistes vers des fondations ou autres dispositifs susceptibles de financer des projets culturels.

Pour vous aider à monter un budget

Consulter un budget type

☒ www.federationsolidarite.org/nos-actions/favoriser-lacces-aux-pratiques-culturelles-aux-vacances-et-aux-loisirs/

FICHE KEZAKO

**Mieux intégrer la culture
à l'accompagnement social**



www.federationsolidarite.org



Fédération
des acteurs de
la solidarité

